

DIRECTION DE LA PLANIFICATION

TRAVAUX PREPARATOIRES DU IX° PLAN

*Phase diagnostic*

**SITUATION MACRO-ECONOMIQUE**

*NOTE TECHNIQUE N° 14*

OCTOBRE 1995

## **I. INTRODUCTION**

L'économie sénégalaise a connu une évolution contrastée au cours des trois premières décennies postérieures à l'indépendance. En effet, si les années 60 ont été marquées par le rôle prépondérant de l'arachide, ce modèle de croissance a montré ses limites durant les années 70. Les chocs exogènes favorables (forte hausse des cours mondiaux des phosphates et des produits arachidières) et défavorables (chocs pétroliers) et l'expansion rapide du secteur public et parapublic ont eu pour résultante l'apparition de déséquilibres persistants des comptes publics et de la balance des paiements ainsi que la montée vertigineuse de l'endettement extérieur.

Aussi les politiques qui ont été mises en oeuvre à partir des années 80 sont-elles axées sur la correction des déséquilibres macro-économiques afin de ramener l'économie sur un nouveau sentier de croissance.

Le bilan de ces politiques au début des années 90 révèle que si des progrès notables ont été réalisés dans le domaine de l'assainissement financier (réduction significative du double déficit du budget de l'Etat et de la balance des paiements, maîtrise de l'inflation), l'économie sénégalaise demeure confrontée à de sérieux problèmes de compétitivité et la faiblesse de la croissance économique ne permet pas de répondre aux attentes des populations (résorption du chômage, amélioration du niveau de vie, recul de la pauvreté).

L'échec relatif de l'ajustement interne a conduit à la dévaluation de 50 % du franc CFA en janvier 1994. L'ajustement externe vient ainsi compléter et consolider les acquis de l'ajustement interne. Il ouvre de nouvelles perspectives pour l'économie sénégalaise.

Nous dégagerons l'évolution des principaux indicateurs sur la période 1960-1994 (II) pour ensuite indiquer les facteurs explicatifs de l'insuffisance de la croissance économique (III) avant de présenter le scénario tendanciel (IV).

## **II. L'EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS SUR LA PERIODE 1960-1994**

### **1. La période 1960-1968 : le rôle moteur de l'arachide**

Pendant la période 1960-1967, l'économie sénégalaise repose essentiellement sur le secteur agricole notamment la culture et le commerce de l'arachide. Par contre au niveau du secteur industriel, la fermeture du marché africain qui a fait suite à l'implantation d'industries similaires dans les autres pays de la région après les indépendances, oblige le secteur privé à désinvestir pour aligner la capacité de production sur le marché local. Durant cette période, la culture arachidière qui bénéficie d'une part d'un environnement international stable par la garantie accordée par la France de soutenir le prix à l'exportation de l'arachide et d'autre part de la clémence du climat, impulse au secteur primaire une croissance moyenne de 2,8 % par an qui, à son tour a permis au secteur secondaire d'enregistrer une croissance de 4,5 % par an. Mais des conditions favorables au secteur primaire n'ont pas permis aux agriculteurs d'en profiter puisque les prix au producteur de l'arachide ont baissé de 16 % entre 1963 et 1968.

Globalement le taux moyen de croissance du PIB en volume n'a été que légèrement supérieur à celui du croît démographique (2,8 contre 2,1 %). Parallèlement, la consommation finale des ménages s'accroît au rythme de 4,6 % par an (1,8 % de plus que le PIB) pendant que l'investissement privé baisse de 4,4 % par an (de 13 % du PIB en 1960, il passe à 7,8 % en 1967).

En fait, le problème pour cette période était celui de la culture arachidière ; une culture occupant de plus en plus les superficies cultivées du pays à un rythme de croissance moyenne de 2,3 % alors que dans le même temps les rendements et les productions n'ont cessé de baisser respectivement de 2,7 et 0,4 %. En effet, la coexistence d'une augmentation des superficies emblavées en arachides et de la réduction de la production arachidière s'explique par le fait que 10,8 % seulement des dépenses d'investissement sont orientées vers la production rurale et 0,7 % à l'hydraulique. Les infrastructures par contre ont reçu près de 35,7 % dont 14,2 pour les transports et télécommunications et 21,5 % pour les équipements urbains et sociaux. Il s'en est alors suivi, sous la pression de couches urbaines, une demande de consommation qui a aggravé les disparités de niveaux de vie entre les mondes rural et urbain. Ainsi, entre 1963 et 1968, le salaire minimum (référence pour la fixation des salaires dans le secteur industriel) augmente de 15 % pendant que le prix d'achat au producteur d'arachide baisse de 16 %, représentant une détérioration du pouvoir d'achat des agriculteurs de 37 %.

Au regard de cette évolution, des déséquilibres apparaissent déjà dès les premières années de l'indépendance : déséquilibre rural/urbain, investissement/consommation.

Il ressort de tout cela que, malgré un environnement international stable et rendu moins incertain par le système de préférence de la France garantissant des prix stables pour l'écoulement de la production arachidière, et de facteurs naturels favorables, le sentier sur lequel a évolué l'économie, après les toutes premières années de l'indépendance, n'était pas à son optimum pour permettre d'espérer le développement.

## **2. La période de 1968 à 1973 : l'apparition des chocs exogènes**

De 1968 à 1973, l'économie sénégalaise a été doublement marquée par la décision prise par la France en 1968 de ne plus soutenir le prix à l'exportation de l'arachide et par la réapparition de la sécheresse. Cette dernière frappera en 1968, en 1970, en 1972 et en 1973.

En 1968, l'abandon de la garantie par la France des prix de l'arachide suite à l'application de la convention de Yaoundé, a entraîné une détérioration d'environ 25 % des termes de l'échange. Le gouvernement décide alors de répercuter la baisse des cours de l'arachide sur le paysan en ramenant le prix au producteur de 21,5 F/kg à 18 F/kg. Pour compenser les effets insupportables de cet ajustement pour la population rurale, le gouvernement prend des mesures qui vont peser lourdement par la suite sur les performances de l'ONCAD et de la BNDS : des prix subventionnés pour les facteurs de production, des prêts sans intérêt, des abandons de créances.

La série de sécheresse entre 1968 et 1973 conduit l'activité du secteur primaire dans un mouvement de baisse (1,3 % en moyenne par an). La contre-performance de l'agriculture a conduit les secteurs secondaire et tertiaire à enregistrer un taux de croissance plus faible par le passé soit 2,6% et 0,1% respectivement en moyenne annuelle. Cette baisse de la croissance a été accentuée par le désinvestissement qui a eu lieu durant la période précédente.

De même l'efficacité économique des investissements avait beaucoup fléchi entre 1968 et 1973 par suite d'une mauvaise allocation : sur les 34,1 milliards de FCFA de dépenses d'investissement transitant par le plan de développement, seulement 7,5 milliards sont allés à des secteurs directement productifs.

### **3. La période de 1974 à 1978 : l'inflation mondiale et le boom éphémère des exportations**

Les années 1974-1978 ont été une période de haute conjoncture pour les exportations sénégalaises qui bénéficient d'une très forte hausse mais éphémère des prix des phosphates et des produits arachidières. Les effets du premier choc pétrolier et de la crise alimentaire ont été largement compensés, conduisant à une sensible amélioration des termes de l'échange. Cette situation donne aux pouvoirs publics les moyens d'entreprendre leurs vastes projets d'investissement suite au repli du capital privé étranger.

Au cours de cette période deux chocs exogènes viennent secouer l'économie déjà caractérisée par une faiblesse de la croissance. Il s'agit des crises alimentaire et pétrolière de 1974 qui se sont traduites par une hausse brutale des prix à l'importation des produits.

Il pouvait en résulter à cette époque de graves problèmes de balance des paiements et de profonds déficits du secteur public. Mais ces mécanismes inflationnistes qui ont paralysé la plupart des pays sous-développés depuis la seconde moitié des années soixante dix n'ont pas été constatés au Sénégal, les importations ayant continué à croître à un rythme de 18,2 % par an en volume. L'inflation n'a pas non plus été un handicap pour les exportations. En effet, sur les deux grands marchés des exportateurs sénégalais (le marché français et ivoirien), le taux de change réel n'a pas connu une tendance à l'appréciation parce que les prix sénégalais n'ont pas systématiquement dérapés par rapports aux prix des partenaires commerciaux.

Cependant, au plan intérieur, ces différentes hausses ont soumis les populations sénégalaises à rude épreuve. Aussi, le gouvernement cherchera-t-il à en compenser l'effet sur le niveau de vie en soutenant les prix à la consommation intérieure par l'intermédiaire de la CPSP. Le trésor sénégalais verra une part consistante de ses ressources absorbées par les mécanismes de la politique de subvention mise en place. Il a dû renoncer à plus de 10 milliards de FCFA en 1973/74.

Par ailleurs, la crise du pétrole qui s'est ouverte en 1973/74 avait tout juste précédé la flambée des cours des produits miniers et des produits de base en 1974. Par rapport à la période qui précède, les années 1974 à 1977 ont été des années exceptionnelles pour les exportations sénégalaises. En 1974, le prix des phosphates croît de 274 % et celui de l'huile brute de 132 %. En 1975, les exportations de phosphates demeurent à un niveau élevé, celles des produits arachidières progressent. L'année 1976 connaît une récolte record en arachide, en 1977 la récolte reste encore très bonne et les cours augmentent de 42 %.

Sous l'effet du boom des recettes d'exportations, le secteur public et parapublic s'étend encore davantage entre 1974 et 1978. Les salaires et les effectifs augmentent notablement, de même que les subventions à la consommation. A cela s'ajoutent les dépenses de fonctionnement des organismes d'intervention et d'encadrement du monde rural.

Il s'en est alors suivi une forte croissance de l'agriculture et des industries extractives accompagnée d'une forte relance de la consommation. Le PIB a aussi crû à un rythme de 3,6 % par an., pour la première fois supérieure à la croissance démographique. Toutefois, cette expansion n'a pas une nouvelle fois servi à la restructuration de l'économie en vue de son orientation vers les secteurs où le Sénégal bénéficie d'un avantage comparatif durable. Au contraire la surconsommation qui a découlé des mesures prises (relèvement des salaires les plus faibles de 82 %) pendant la période, a provoqué un important déficit en ressources qu'il a fallu compenser par des emprunts onéreux à l'extérieur.

Lorsqu'en 1978 la tendance s'inverse avec le retour de la sécheresse et la chute spectaculaire des prix des principales exportations, le déficit des paiements courants se mue en une caractéristique structurelle de l'économie. Les ajustements de salaires opérés dans l'administration, le maintien d'emplois et les recrutements sans rapport avec l'efficacité du secteur public, et les dépenses récurrentes nées de l'extension du secteur parapublic constitueront du côté des finances publiques des sources majeures de déséquilibres.

#### **4. La période de 1979 à 1993 : la stabilisation et l'ajustement structurel**

Elle est marquée par une rupture au niveau de la politique économique avec l'application du Programme de Redressement Economique et Financier (1979-1984), du Programme d'Ajustement à Moyen et Long Terme (1995-1992) et du Plan d'Urgence (1993).

##### **4.1. La croissance**

L'analyse des comptes de la nation à prix constants (année de base 1987) montre que le taux de croissance annuel moyen a été de 2,6 % entre 1979 et 1990. Cette croissance moyenne cache de très fortes variations annuelles liées à l'évolution de la pluviométrie. En effet, la dispersion inter-annuelle des taux de croissance montre une certaine volatilité, rendant possible un écart de près de vingt points entre le taux maximal et le taux minimal (15,4 % en 1982 et - 4% en 1984).

En début de période, coïncidant avec les premières années de l'ajustement de la demande globale, l'économie a été caractérisée par des croissances négatives pour les deux premières années 1980 (- 3,3 %), 1981 (- 1,4 %). Toutefois, sur la période 1980/85 globalement, le rythme de croissance annuel du PIB se chiffre à 3,2 %, contre un taux de 2,1% sur la période de 1972-80, avant l'ajustement. Il faut signaler que c'est au cours de cette période que la détérioration des conditions climatiques combinée avec la montée en puissance du taux de change du dollar a eu des effets négatifs sur la production, l'agriculture et l'agro-industrie, se traduisant par de fortes fluctuations du taux de croissance annuel et par une crise de l'endettement extérieur. Entre 1986 et 1990, le taux de croissance se maintient à 3 % en termes réels. Alors que la fin de période se distingue par de réelles contre-performances, marquées par des taux inférieurs à 1 % voire négatifs, se traduisant par une paupérisation de la population. Au cours de la période, le revenu par tête d'habitants a régulièrement baissé.

Le déficit pluviométrique est un des principaux facteurs explicatifs des contre-performances de la production. En effet, l'observation de l'évolution du PIB fait constater que la chute du secteur primaire, essentiellement tiré par l'agriculture, a correspondu à une baisse de la production, notamment (1971-1975, 1977, 1978, 1980, 1981, 1984, 1989 et 1993). Ceci

dénote de la prépondérance des effets directs et induits du secteur primaire dans la création de richesse. Ce qui veut dire que l'offre de production reste globalement tributaire de la production agricole et, l'ajustement structurel n'a pas permis une modification structurelle du système productif, basé sur une industrie performante.

Au cours de la période, les importations en volume n'ont pas fait l'objet d'une contraction pour enrayer la détérioration cumulative de la position extérieure constatée avant l'ajustement.

Toutefois, l'on peut constater que les programmes d'ajustement ont permis le ralentissement de leur rythme de croissance en volume : 2,0 % entre 1980/85, 2,7 % entre 1986/90 et une stagnation sur le reste de la période, contre 3,4 % de croissance annuelle entre 1972/80.

Au cours de la période 1980/1990, les composantes de la demande globale n'ont ni évolué dans le même sens ni dans les mêmes proportions. En effet, alors qu'en 1985, la consommation finale croissait en volume de près de 8,6 %, les deux autres composantes de la demande globale, l'investissement et les exportations, diminuaient respectivement de 14,1 % et 15,6 %.

Ainsi, la consommation, malgré un rythme de croissance moins élevé, entretient un dynamisme ininterrompu, qui laisse une possibilité d'épargne très faible. Elle a contraint l'économie, avec des taux de croissance faible, à faire appel à l'épargne étrangère pour financer le besoin d'investissement, conduisant ainsi à un niveau important d'endettement pour la nation.

L'investissement a quasiment stagné en volume, avec un taux de croissance inférieur à 1 %, au cours de la période étudiée. Contrairement à la période 1972/79, où le taux d'investissement s'était établi en valeur moyenne à 15,5 %, coïncidant avec la période euphorique de l'embellie des cours de produits d'exportation, la période 1980-85 est marquée par un taux d'investissement de 10,95 %, 1986/90 de 12,14 % et en fin de période de 13 %. Avec la crise de l'endettement extérieur, l'accent a été mis sur le relèvement de la productivité qui s'est établie pour le capital en valeur moyenne à 17 % contre 14 % sur la période d'avant ajustement.

Les exportations en volume ont augmenté au cours de la période 1980/85 au rythme annuel moyen de 3 % contre 1 % sur la période 1972-79. L'observation de leur évolution, en volume, montre qu'elles ont le plus souvent tiré la croissance du PIB ; globalement sur la période 1980-90, les exportations ont crû de 4,2 %.

Entre 1991 et 1992, le PIB réel ne s'est accru que de 1,9 % contre une prévision de 5,1 % ; le déficit du compte courant de la balance des paiements a atteint l'équivalent de 8,7 % du PIB et celui des opérations financières de l'Etat représentait 4 % du PIB à fin 1992 compte tenu des dérapages budgétaires. Cette situation a entraîné une accumulation d'importants arriérés de paiements internes et externes et une détérioration des avoirs extérieurs nets.

En 1993, la poursuite de l'ajustement a été mise en oeuvre dans un contexte national et international difficile, le PIB a enregistré une baisse de 2 % à cause d'une campagne agricole médiocre et du rétrécissement de la demande.

#### **4.2. Les finances publiques**

En l'absence de la possibilité d'utiliser le taux de change comme instrument de politique économique, la politique budgétaire devait être l'un des principaux moyens visant à réduire la demande globale. Mais pendant la période d'ajustement, la principale préoccupation a été d'équilibrer le TOFE à court terme au lieu de replacer la résolution des problèmes de finances publiques dans un cadre de moyen terme ; des coupes ont été réalisées au niveau des dépenses prioritaires (investissement, fonctionnement, exploitation...) au profit de la masse salariale. Au niveau du recouvrement, des mesures fiscales ponctuelles ont été souvent prises au coup par coup pour générer des recettes fiscales. La politique fiscale a été passive dans le sens où la logique de trésorerie a été privilégiée en prenant l'argent là où il est facile à collecter, à savoir le secteur privé moderne. La pression fiscale sur le secteur moderne de l'économie a augmenté, elle a été accentuée avec le rétrécissement de la base fiscale liée à une « informalisation » plus poussée l'économie.

De 1981 à 1988, les soldes budgétaires se sont améliorés consécutivement à la baisse des dépenses publiques et l'augmentation des recettes non fiscales<sup>1</sup> ; le solde des opérations courantes est passé de - 30,1 milliards en 1982 à 14,1 milliards en 1988.

Entre 1988 et 1990, la situation des finances publiques s'est de nouveau détériorée dans la mesure où le solde courant est redevenu négatif (- 12 milliards en 1990) compte tenu du maintien à un niveau important des dépenses courantes (en particulier la masse salariale). Le déficit (base engagement) s'est dégradé en passant de -16,9 milliards en 1988 à - 50,5 milliards en 1990.

A partir de 1990, il était devenu évident que la réduction des déficits publics passait par la compression de la masse salariale, principal poste des dépenses publiques mais il a été jugé préférable d'accroître de nouveau la pression fiscale ; les recettes sont ainsi passées de 259,9 milliards en 1990 à 300,9 milliards en 1991, 307,3 milliards en 1992.

L'amélioration des comptes des finances publiques constatée dans les années 80 résultait en grande partie du niveau élevé des ressources exceptionnelles (prélèvement pétrolier, anticipations de recettes, aides budgétaires, arriérés de paiements, recouvrement arriérés de paiements...). La période a été caractérisée par une instabilité de la fiscalité guidée plus par le respect de critères inflexibles de réduction du déficit budgétaire que pour l'amélioration des bases de développement à moyen et long terme. Ainsi, alors qu'une amorce de baisse de la fiscalité était opérée à partir de 1986, la tendance s'est vite renversée en 1989 du fait des tensions budgétaires. Cette instabilité a découragé l'investissement privé pendant

---

<sup>1</sup> La pression fiscale est passée de 18,5 % en 1981/82 à 13,4 % en 1988/89 à cause de la faible élasticité du système fiscal et du rétrécissement de l'assiette fiscale causé par « l'informalisation ». Cette baisse des recettes fiscales, a été compensée par le gonflement des recettes non fiscales dues au maintien à un niveau élevé des prix domestiques du riz et du pétrole.

que l'investissement public a baissé au profit des dépenses de masse salariale et de dette extérieure.

Les difficultés de recouvrement des recettes fiscales et l'accumulation d'un important stock d'arriérés ont conduit à l'application du Plan d'Urgence en 1993 afin de restaurer la capacité financière de l'Etat. Pour mieux comprendre la logique du Plan d'Urgence, il est important de retracer les tendances qui l'ont précédé durant le premier semestre. Les recettes budgétaires ont baissé de 25 % au premier semestre de 1993 en s'établissant à 125,5 milliards contre 166,6 milliards pour la même période de 1992. Si aucune mesure n'était prise, le besoin de financement serait à 111 milliards et les arriérés de paiement à près de 200 milliards créant ainsi un manque de liquidité important dans l'économie. C'est dans ce cadre que le Plan d'Urgence a été élaboré par les autorités sénégalaises pour d'une part corriger les mauvaises tendances des finances publiques mais aussi faire revenir les bailleurs de fonds au vu de mesures énergiques prises.

Le Plan d'Urgence visait à la réduction de moitié du déficit budgétaire tendanciel de 1993 en moins d'un trimestre, la stabilisation des déficits de 1994 et 1995 à celui de 1993 tout en remboursant la totalité des arriérés accumulés au 31 décembre 1992 et d'atteindre la quasi viabilité financière en 1996. Le Plan, en plus de ses aspects de court terme qui visaient principalement la réduction du déficit projeté, comportait des mesures d'ordre structurel telles que la baisse de la masse salariale qui pèse lourdement sur l'allocation optimale des ressources du pays et un volet « grands travaux » visant à atténuer le côté déflationniste.

#### **4.3. Le secteur bancaire**

Le secteur bancaire a connu une grave crise de liquidité au milieu des années 80. Parmi les 15 banques qui existaient à l'époque, 8 étaient confrontées à la dégradation de leur portefeuille.

La crise bancaire est imputable à divers facteurs : insuffisance du contrôle interne et externe, intervention marquée de l'Etat, dégradation de la situation économique (sécheresse, détérioration des termes de l'échange...).

La réforme bancaire et la nouvelle politique monétaire qui ont été mises en oeuvre à la fin des années 80 se sont traduites par :

- la disparition d'un pan entier du système bancaire sénégalais (notamment les banques de développement) ;
- la libéralisation de la politique de crédit (suppression des autorisations préalables ainsi que de la distinction entre secteurs prioritaires et non prioritaires, taux d'escompte préférentiel et normal) ;
- la supervision plus étroite de l'activité bancaire par la BCEAO.

Seules les banques commerciales dominées par les capitaux étrangers ont survécu aux réformes. Elles se bornent aux opérations de court terme qui représentent plus des deux tiers des crédits distribués. Ainsi, en dépit de quelques initiations (mise en place du Fonds de Promotion Economique) le problème du financement des PME/PMI demeure entier.

#### **4.4. Le commerce extérieur**

L'évolution du commerce est marquée par la persistance du déficit de la balance commerciale depuis les premières années de l'indépendance jusqu'à aujourd'hui.

Les mauvaises performances du commerce extérieur sont liées à la nature de la spécialisation du Sénégal. En effet, les exportations présentent les caractéristiques suivantes :

- une faible diversification et un poids relativement important des produits primaires
- une forte dépendance vis à vis des conditions climatiques (produits arachidières) ;
- une faiblesse de la valeur ajoutée.

Même si l'on note une amélioration du solde commercial<sup>2</sup> avec la mise en oeuvre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel qui ont compressé la demande globale, l'objectif d'équilibre de la balance commerciale est loin d'être atteint.

Cela révèle de sérieux problèmes de compétitivité comme l'atteste l'évolution du taux de change effectif réel bilatéral<sup>3</sup> (cf Tableau I).

Le franc CFA s'est apprécié de 13 %, 71 % et 125 % vis à vis de la monnaie de la Thaïlande, du Pakistan et de la Chine respectivement entre 1977 et 1990. Ce qui signifie une forte dégradation de la compétitivité du Sénégal vis à vis de ces pays asiatiques.

---

<sup>2</sup> Le solde commercial est passé de - 12,1 % du PIB en 1979 à - 4,2 % du PIB en 1993.

<sup>3</sup> D'après les calculs effectués par nos soins, il n'y a pas eu d'augmentation systématique du taux de change effectif réel multilatéral. Par contre l'évolution du TCER bilatéral (vis à vis des pays asiatiques) indique une perte de compétitivité.

**Tableau I :** Taux de change réels bilatéraux

	THAILANDE	CHINE	PAKISTAN
1970	98,6	70,2	59,6
1971	78,7	60,1	49,0
1972	87,5	63,8	98,7
1973	94,5	71,1	116,4
1974	81,0	75,0	98,2
1975	113,8	104,8	120,1
1976	99,4	99,1	101,8
1977	100,0	100,0	100,0
1978	104,0	101,4	106,3
1979	110,5	106,5	114,0
1980	101,3	104,9	111,6
1981	78,9	95,7	82,1
1982	76,6	101,0	90,0
1983	71,2	99,6	93,6
1984	70,7	110,9	88,7
1985	87,1	138,0	104,7
1986	114,2	208,9	145,7
1987	120,3	228,6	160,6
1988	94,2	117,5	127,1
1989	102,1	153,1	150,1
1990	112,5	225,6	170,9

Source : International Financial Statistics (FMI)

## 5. Les paramètres de structure à la veille de la dévaluation

Les déséquilibres macro-économiques (finances publiques, balance des paiements) qui ont été enregistré à la fin des années 70 ont conduit à une série de réformes économiques et une inflexion de la politique économique. La comparaison de l'évolution de certains paramètres-clef (Tableau II) durant la période antérieure à la stabilisation et l'ajustement structurel (1967-1979) et les années de stabilisation et d'ajustement (1980-1992) permet d'apprécier les résultats des nouvelles politiques.

Le taux de croissance moyen annuel du PIB est de 2,9 % durant les années de stabilisation et d'ajustement (1980-92) contre 2,3 % pour la période antérieure (1967-1979). Le gain en termes de croissance de la stabilisation et de l'ajustement est donc fort limité car il est de l'ordre d'un demi point.

Si les taux d'épargne et d'investissement ont sensiblement baissé durant les années de stabilisation et d'ajustement, l'écart entre l'épargne et l'investissement (le gap de ressources) s'est plus que doublé en passant d'un peu moins de 3 % du PIB à 7 % du PIB. Ce phénomène dénote la déflation qui caractérise les années de stabilisation et d'ajustement structurel et la dépendance accrue vis à vis de l'aide extérieure qui constitue la principale source de financement de l'investissement.

L'amélioration du solde courant de la balance des paiements entre les deux périodes témoigne plus de la compression de la demande globale et de l'influence de facteurs exogènes (cours du dollar et des produits de base) que d'un regain de dynamisme économique.

A la fin du Programme d'Ajustement à Moyen et Long Terme, les problèmes structurels de l'économie sénégalaise (notamment la faiblesse de la croissance) demeurent entiers.

L'ajustement interne ayant montré ses limites, la dévaluation du franc CFA devenait incontournable.

**Tableau II : Evolution de quelques paramètres de structure**

	Période pré-stabilisation et ajustement (1967 - 1979)	Période de stabilisation et d'ajustement (1980-1992)
Taux de croissance annuel moyen du PIB	2,3 %	2,9 %
Taux d'épargne (épargne intérieure/PIB en %)	14,6 %	4,7 %
Taux d'investissement (FBCF/PIB en %)	17,3 %	11,7 %
Solde courant (1) Balance des paiements (% PIB)	18,6 %	2,7 %

(1) Les années de référence sont 1981 et 1992 respectivement.

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique

#### **6. L'année 1994 : année post dévaluation**

A la fin du PAMLT, malgré les résultats appréciables réalisés, le Sénégal demeure confronté à des problèmes d'ordre structurel représentés par une croissance économique faible et erratique, des taux d'investissement et d'épargne faibles, une fiscalité instable et pesante sur le secteur moderne, un manque de compétitivité et une faible diversification des produits d'exportation, une forte rigidité à la baisse des importations, une faiblesse des flux de capitaux privés, une prépondérance des ressources courtes à coût élevé pour le financement de l'économie et une forte dépendance à l'égard de l'aide extérieure.

L'ensemble de ces réformes initiées depuis 1979 ont été caractérisées par un ajustement interne au détriment de l'utilisation du taux de change réel pour rééquilibrer les déficits interne et externe et amorcer une croissance durable. Bien qu'il soit prématuré d'imputer à l'ajustement interne (ou réel) les résultats mitigés obtenus pendant cette période, il a semblé que les mesures prises dans ce cadre avaient un caractère partiel et qu'ils n'arrivaient pas à rétablir la compétitivité de l'économie. La mesure de réajustement monétaire prise en janvier 1994 a pour objectif de résoudre l'ensemble de ces problèmes.

Globalement la croissance du PIB a été estimée à 2 % en 1994 ; ce taux, enregistré 12 mois après la dévaluation, est satisfaisant si l'on tient compte des effets dépressifs de cette mesure sur la demande, de l'attentisme des opérateurs économiques et des délais de réaction de l'économie.

Au niveau de l'inflation, un objectif de 40 % a été fixé en 1994 en vue de préserver la compétitivité de l'économie. Pour pouvoir atteindre cette performance un certain nombre d'instruments ont été utilisés. Ainsi le gouvernement a procédé à une réforme de la fiscalité indirecte et de porte en limitant les droits de porte à un taux maximum de 45 % (en plus du timbre douanier) et du taux maximal de TVA à 20 %. Il a également contenu les hausses,

induites par la dévaluation, sur les prix de l'électricité, de l'eau, des télécommunications et des produits pétroliers entre 20 et 30 %. Pour ne pas enclencher la spirale prix-salaire, l'évolution des salaires a été modérée. Il n'ont progressé dans la fonction publique que de 10 % grâce à un accord entre le gouvernement et les partenaires sociaux ; les hausses ont été modérées dans le secteur privé. En vue de contrecarrer les tensions inflationnistes, le taux d'escompte de la Banque Centrale a été relevé de 4 points le 18 janvier 1994 et porté à 14,5%. Suite à la modération de l'inflation, ce taux a été abaissé en 4 étapes. Il a été ramené à 9 % en janvier 1995. Cette politique de lutte contre l'inflation a été accompagnée par la mise en place de mesures d'accompagnement sociales ; des dispositions fiscales ont été prises pour contenir la hausse des prix des produits sensibles (pain, riz, sucre, huile, pétrole lampant, médicaments et soins de santé de base).

De fortes hausses ont été enregistrées en janvier et février, elles ont été suivies par une période d'accalmie allant de mars à juin 1994. C'est à partir du mois de juillet que des dérapages ont été constatés notamment sur les produits (la viande, les poissons et les légumes) sensibles aux variations saisonnières. Mais ce mouvement haussier s'est infléchi au mois de novembre et de décembre. D'après les indices de prix calculé par la Direction de la Prévision et de la Statistique, la hausse moyenne de l'indice des prix a été de 36,1 % en 1994 au lieu des 40% prévus.

L'inflation, mesurée par le déflateur du PIB a été estimée à 33,2 % alors que l'objectif était de 35 %, elle témoigne d'une maîtrise de l'évolution des prix qui a permis de préserver la compétitivité de l'économie.

Les recettes totales et dons recouvrés en 1994 se sont élevées à 385,6 milliards contre 272,6 milliards pour la gestion précédente soit une hausse de 41,5 %. Les recettes totales s'élèvent à 301,5 milliards pour une prévision de 327,1 milliards soit une moins-value de 25,6 milliards. En ce qui concerne les aides budgétaires, 54,1 milliards ont été reçus sur une prévision de 54,7 milliards. Cette réalisation, comparée à celle de 1993 (1,7 milliard), traduit bien la volonté des partenaires extérieures d'appuyer les mesures qui ont été prises. Les aides « projet » ont été doublées en 1993 et 1994.

Les dépenses totales nettes ont été bien maîtrisées ; pour une prévision de 428 milliards, l'exécution a été estimée à 424,8 milliards. La programmation des dépenses en capital a été exécutée à hauteur de 93,6 %. Le déficit des comptes spéciaux du Trésor et des correspondants prévu à 2 milliards est estimée à 5,9 milliards ; ce dérapage est essentiellement dû au fonds National de retraite.

Le déficit budgétaire (base engagement) s'est chiffré à 1,8% du PIB contre un objectif de 0,7 % du PIB ; cela est dû en grande partie au retard enregistré dans la mobilisation des aides budgétaires. Si on exclut les dons, le déficit base engagement atteint 5,7 % du PIB alors que l'objectif était de 4,5 %.

Les arriérés de paiements internes vérifiés ont été apurés conformément au programme tandis que les arriérés de paiements externes s'élevaient encore à 45,5 milliards à la fin de 1994. Le déficit budgétaire (base caisse) a été par contre contenu dans les limites du programme de 1994 (9,3 % du PIB pour un objectif de 9,8 %).

Au niveau de la balance des paiements, le solde commercial s'est détérioré en passant de -108,3 milliards en 1993 à -129,3 milliards en 1994 traduisant ainsi pour la première année de la dévaluation des effets prix plus importants que des effets volume. Le solde des services nets s'est creusé en passant de - 56,3 milliards en 1993 à - 79 milliards en 1994. Le solde des transferts sans contrepartie est passé de 79,3 milliards en 1993 à 213,4 milliards en 1994. La balance courante est passée ainsi de - 85,3 milliards (- 1 % du PIB) en 1993 à 5 milliards en 1994 (0,2 % du PIB) mais, si l'on y exclut les transferts sans contrepartie, le solde demeure encore largement déficitaire (197,4 milliards en 1994 contre 162,2 milliards en 1993). Malgré cette situation encore difficile, le déficit extérieur courant (transferts sans contrepartie exclus) a été contenu en réalisation à 7,8 % du PIB alors que l'objectif du programme était de 9,8 %.

### **III. FACTEURS EXPLICATIFS DE LA FAIBLESSE DE LA CROISSANCE**

La faiblesse de la croissance économique est liée à plusieurs facteurs qui ne sont pas d'ailleurs exclusifs les uns des autres. On citera notamment :

- l'épuisement du modèle de croissance fondé sur l'économie arachidière ;
- la faiblesse de la productivité des facteurs de production (notamment le facteur travail) et le niveau relativement élevé du coût des facteurs de production ;
- les choix de politique économique ;
- le déséquilibre entre les villes et les campagnes ;
- les obstacles institutionnels (rigidités du marché du travail, déficiences de l'intermédiation financière).

#### L'épuisement du modèle de croissance fondé sur l'économie arachidière

Au lendemain de l'indépendance, l'économie sénégalaise est organisée essentiellement autour de la production et de la transformation de l'arachide qui exercent des effets multiplicateurs sur le reste de l'économie.

La fin de la garantie des prix par la France, les aléas climatiques, la mise en oeuvre d'une politique de prix défavorable aux producteurs et l'apparition de produits concurrents (soja) sur le marché international ont constitué autant d'entraves à la dynamique de l'économie arachidière.

L'inexistence d'un autre secteur capable de prendre le relais de l'arachide et de servir de locomotive à la croissance économique explique la rigidité de l'offre.

#### La productivité et le coût des facteurs de production

La faiblesse de la productivité des facteurs de production est une des principales caractéristiques de l'économie sénégalaise. Dans les années 80, la valeur moyenne de la productivité marginale du capital est de 24,2 % soit un ICOR (incremental capital output ratio) de 4,1. En dépit des importantes pertes d'emploi qui ont été enregistrées durant cette période, le taux de croissance moyen annuel de la productivité du travail dans les secteurs secondaire et tertiaire est inférieure à 3 % entre 1982 et 1988.

La faiblesse de la productivité du travail est liée d'une part au poids de plus en plus important du secteur informel qui tire vers le bas la productivité globale et d'autre part à la faiblesse de l'investissement, qui a pour corollaire le vieillissement des équipements.

En outre, les coûts des facteurs de productions sont relativement élevés au Sénégal. Comme on peut le constater avec le tableau III, le salaire et les intrants tels que l'électricité, les télécommunications et les produits pétroliers coûtent plus cher au Sénégal que dans les autres pays africains qui sont nos concurrents soit dans des marchés tiers soit pour l'accueil d'investissements étrangers.

Le niveau relativement élevé des coûts des facteurs de production est lié au fait qu'ils ont un fort contenu en fiscalité. L'Etat sénégalais est plus en plus dépendant des recettes extraordinaires qui pénalisent le secteur privé en sapant sa compétitivité.

**Tableau III : Coûts comparés des facteurs de production avant dévaluation (1989/90)**  
(base 100 Sénégal)

	Salaire	Electricité	Télécom.	Pétrole
Sénégal	100	100	100	100
Côte d'Ivoire	88	69	104	93
Ghana	44	11	51	38
Maurice	118	34	52	56
Zone CFA	68	69	124	77
Zone non FCFA	49	26	51	28

Source : Banque Mondiale (Rapport sur les entraves au développement du secteur privé)

#### Les choix de politique économique

Certains choix de politique économique qui ont été opérés, se sont révélés dommageables pour la croissance économique. Il s'agit en particulier de la politique industrielle et de l'utilisation des ressources extérieures.

La politique industrielle qui a été mise en oeuvre durant les années 70 est marquée par l'édification de barrières protectionnistes pour développer une industrie d'import-substitution. Au lieu de revêtir un caractère temporaire et éducatif, la protection a perduré. Le manque de compétitivité des industries protégées a créé des distorsions dans le système des prix et engendré une allocation inefficace des ressources.

Par leur caractère partiel, les mesures qui ont été appliquées dans le cadre de la NPI n'ont pas comblé les lacunes de la politique industrielle.

Par ailleurs, l'endettement extérieur qui a connu une forte croissance à partir de la fin des années 70, n'a pas accompagné un processus d'accumulation. En effet, le modèle de Cohen<sup>4</sup> permet d'estimer la part moyenne de la dette qui a été affectée au financement de

<sup>4</sup> Daniel Cohen « La dette des Nations »

l'investissement, de la consommation et au remboursement des intérêts. L'estimation de ce modèle pour le Sénégal sur la période 1968-1982 a donné les résultats suivants :

$$\frac{I}{\text{PIB}} = 0,59877 + 0,07648 \frac{VD}{\text{PIB}}$$

(7,004)            (0,0392)

$$R^2 = 0,0127 \qquad \text{DW} = 2,09$$

$$\frac{C}{\text{PIB}} = -0,73341 + 0,94494 \frac{VD}{\text{PIB}}$$

(-1,247)            (4,920)

$$R^2 = 0,66 \qquad \text{DW} = 2,08$$

$$\frac{rD}{\text{PIB}} = 0,13463 - 0,02142 \frac{VD}{\text{PIB}}$$

(2,551)            (-1,243)

$$R^2 = 0,11 \qquad \text{DW} = 1,63$$

avec :

- I : investissement
- PIB : produit intérieur brut
- VD : variation de l'encours de la dette extérieure
- C : consommation finale
- rD : intérêts de la dette extérieure

Ces résultats indiquent que, durant cette période, 94 % la dette a été affectée au financement de la consommation. Cela révèle le poids important des charges récurrentes dans les projets financés ainsi que la sélection de projets qui ont eu peu d'impact sur la production.

#### Le déséquilibre entre les villes et les campagnes

La politique de développement qui a été mise en oeuvre depuis les années 60 n'a pas permis de corriger le déséquilibre entre les villes et les campagnes, l'essentiel des infrastructures de base (route, écoles, hôpitaux...) et industrielles étant concentré en milieu urbain.

Pendant longtemps, le monde rural a servi de « pompe à finances » à l'Etat et au monde urbain à travers les mécanismes de péréquation.

La faiblesse et l'instabilité des revenus du monde rural empêchent l'existence d'une demande solvable dans ce secteur. Ce qui constitue un blocage au développement des relations entre l'agriculture et les autres secteurs (les industries et les banques en particulier) et remet en cause la modernisation de l'agriculture.

Les débouchés de l'industrie locale se limitent essentiellement au monde urbain, donc à un marché étroit. L'absence d'économies d'échelle entrave à son tour le décollage de l'industrie qui n'est pas suffisamment compétitive pour conquérir les marchés extérieurs.

#### Les obstacles institutionnels

Ils sont multiples. Parmi ceux-ci on distingue en particulier les dysfonctionnements du marché du travail et du marché du crédit.

Les rigidités du marché du travail constituent un obstacle majeur à l'incitation à investir et à la création d'emplois. Même si d'importantes réformes ont été envisagées, seule une partie d'entre elles ont été appliquées.

En outre le concours du système bancaire au développement de l'entreprise privée fait défaut. La réforme bancaire qui a été mise en oeuvre au milieu des années 70 dans les pays de l'UMOA a éliminé les barrières entre la banque commerciale et la banque d'affaires.

Cependant, dans la pratique, les banques se comportent essentiellement comme des banques commerciales en se bornant au financement des opérations de court terme.

Les difficultés d'accéder aux marchés internationaux de capitaux et l'impossibilité de faire un appel public à l'épargne locale condamnent les PME/PMI à financer leurs investissements par ressources propres.

Le faible soutien du système bancaire (taux d'intérêt élevés, difficultés d'accéder au crédit) à l'entreprise privée inhibe la croissance de celle-ci.

L'inefficacité de l'appareil judiciaire et les lourdeurs administratives gênent également le développement de l'entreprise privée.

#### **IV. LE SCENARIO TENDANCIEL**

L'extrapolation de la tendance observée durant ces dernières années permet de dégager le profil de l'économie sénégalaise sur la période 1996-2001, dans l'hypothèse où des mesures ne sont pas mises en oeuvre pour remettre l'économie sur un nouveau sentier de croissance économique.

##### La croissance économique

Le taux de croissance tendanciel est très faible ; il est inférieur à 2 % (1,8 %). Le PIB par tête connaîtrait alors une décroissance moyenne annuelle de près de 1,2 %. La consommation par tête diminue également sur toute la période. Cela signifie une accentuation de la pauvreté aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, une exacerbation des tensions sociales et une montée des risques d'explosion sociale.

##### L'équilibre épargne-investissement

Le taux d'épargne est décroissant sur la période, étant donné que la consommation finale augmente plus vite que le PIB. Le taux d'épargne passe de 11 % en 1996 à 10,6 % en 2001.

Quant au taux d'investissement, il passe de 15,1 % en début de période à 16,1 % en fin de période. Par conséquent l'écart entre l'épargne et l'investissement (le gap de ressources) se creuse sans cesse et atteint un pic (5,5% du PIB) en 2001.

L'économie sénégalaise demeure fortement dépendante de l'épargne extérieure. Le service de la dette extérieure pèse lourdement sur le budget de l'Etat dans la mesure où il représente la moitié des recettes fiscales en fin de période.

**Tableau IV : Evolution de quelques indicateurs  
(scénario tendancier)**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
PIB courant (milliards de FCFA)	2538.1	2644.7	2755.8	2871.5	2992.1	3117.8
PIB par tête (milliers FCFA 1987)	189	188	185	184	182	179
Consommation par tête (milliers FCFA 1987)	166	165	162	161	159	156
Taux d'épargne (% PIB)	11	10.9	10.8	10.7	10.7	10.6
Taux d'investissement (% PIB)	15.1	15.3	15.5	15.7	15.9	16.1
Solde courant balance paie- ments hors dons (% PIB)	-7.3	-6.5	-5.4	-5.0	-4.3	-3.7
Solde base engagements hors dons (% PIB)	-2.3	-2.1	-1.9	-1.7	-1.5	-1.2
Taux de pression fiscale (% PIB)	13.1	13.0	12.9	12.7	12.6	12.5
Service dette/exportations (%)	27.4	28.4	29.5	30.6	31.7	32.9
Service dette/recettes fiscales (%)	40.8	42.5	44.3	46.1	48.0	50.1

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique

ORIGINES ET EMPLOIS DU PIB A PRIX COURANTS  
OPTIQUE VA

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992		
RESSOURCES	1980	207	216	225	234	243	252	261	270	279	288	297	306	315	324	333	342	351	360	369	378	387	396	405	414	423	432	441	450	459	468	477	486	495	
AGRICULTURE	23,3	28,7	31	29,4	31,6	35,4	37,7	33	38,5	30,3	35,6	23,7	38,7	29	39,5	76,3	82	77,8	47,6	87,3	62,4	56,8	117,6	125,1	78,6	104,3	165,8	163,6	188,3	136,3	164	132	138,8		
ELEVAGE	6,2	6,5	7,2	7,8	8,1	8,6	9,2	10,3	11,7	11,7	12,2	12,6	13,6	17,9	23	26,6	29	28,2	31,1	33,6	37,2	41	48,6	47	48,6	57,6	83,3	89,8	97,9	99,2	101,8	103,1	115,2		
PÊCHE	2,1	2,7	2,7	2,9	3	3,7	3,8	3,6	4,3	4,8	6,3	8,8	10,6	13,6	15,4	16,5	18,1	18,4	18,4	11,4	12,9	16,2	18,3	21,1	24,4	28,2	29,6	32,4	34,2	29,5	28,5	31,6	34,5		
FORÊT	2,4	2,2	2,3	2,6	2,5	2,3	2,3	2,6	2,6	3,6	3,6	4,7	5	6,2	7,2	6,1	6	6,3	9,7	8,7	10,1	10	7,4	8,3	12,2	13,7	12	13,7	14,5	16,1	13	13,7	12,1		
SECTEUR PRIMAIRE	36	40,1	43,2	42,7	45,2	50,2	53	48,6	55,9	50,3	57,4	51,4	66,9	62,4	80,1	121,9	137,7	131,5	103,8	138,5	119,1	120,2	184,3	203,1	172,8	217,1	290,6	295,5	333	285,9	300,4	301,5	320,1		
INDUSTRIES	14	15,8	16,4	17,4	19,2	20,1	22	23,5	23,5	26,2	28,1	29,8	31,7	32	46,7	52,9	55,7	61,3	63,1	74	1,4	1,8	2,1	2,2	2,7	3,4	3,6	3,2	7	11,2	7,7	6,3	7,1		
INDUSTRIES EXTRACTIVES																																			
HUILES																																			
ÉNERGIE																																			
AUTRES INDUSTRIES																																			
ARTISANAT																																			
B.T.P.	3,3	3,3	3,8	3,4	3,6	3,8	2,9	3	3,2	3,2	4	4,1	4,4	4,2	5,7	7,6	7,3	9	11,6	13,6	15,9	18,1	23,4	30,1	30,6	33	33,7	39,3	43,1	41,4	48,5	51,2	53,7		
SECTEUR SECONDAIRE	12,3	19,1	20,2	20,8	22,8	23,8	24,8	26,5	26,6	29,4	32,1	33,8	36	36,2	52,3	60,5	63	70,2	74,8	87,6	97	106,6	127,3	146,2	174,1	205	221,7	246,9	273,2	277,2	290,4	278,5	301,4		
TRANSPORT-TELECOM	11,3	12	12,5	13,1	14,4	15,2	16,8	18,4	20	21,5	23,2	23,3	27,1	28,7	18,4	22,8	23,7	38	41,1	48,9	65,2	64,1	81	89,9	103,3	116	123,6	133,3	142	147,9	156,6	163,1	152,7		
COMMERCE	3,7	3,7	3,9	4,5	6,5	6,6	6,1	6,5	7,9	7,3	8,3	8,6	9,5	10,3	10,4	12,8	12,8	15,4	16,2	14,8	16,9	20,2	23,7	23,9	28,9	28,6	30,2	33,3	30,1	27,5	21,6	31,3	33,3		
SERVICES DIVERS	11	11,5	12	12,2	13,1	13,3	14,4	15,7	15,4	17,1	18,3	19,1	21	20,6	44,7	33,5	30,1	54,7	50,8	60,8	87,8	88,3	109,3	116,1	144,1	154,9	167	218,1	232	242	233,6	235,1	255,1		
SECTEUR TERTIAIRE	76	81,2	84,3	90,3	94,4	96,6	98,3	100,6	106,3	109,9	121,8	130,7	137,7	144,4	168,8	176,7	201,8	220,7	246,3	271,8	296,3	320,3	395,5	489,7	560,5	627,8	541,7	575	607,4	637,7	653,8	786,1			
P.T.B.	129,3	140,4	147,7	153,8	162,4	170,6	176,1	175,7	189,8	189,6	211,3	215,9	240,6	243	299,2	339,1	402,5	424,4	424,9	497,9	574,4	547,1	707,1	789	830,2	982,6	1146,1	1088,1	1181,2	1170,5	1266,5	1215,8	1407,6		
SAL. VERGESADMIN	1,9	1,6	2,1	2,2	2,5	2,5	2,7	2,6	2,3	2,4	2,6	2,9	3,3	3,7	3,7	4,4	5,2	5,7	6,4	7,8	10,6	11,3	12,6	13,8	15,4	15,8	13,5	14,5	14,6	13,5	13,9	15,2	15,5		
SAL. DOMESTIQUES	2,4	2,6	2,7	2,9	3,1	3,2	3,4	3,4	3,4	3,4	3,5	3,5	3,7	3,7	3,9	5,3	6,6	6,4	9,3	9,7	12,3	13,1	15,4	17	16,8	19,7	21,8	23,2	23,9	24,8	25,5	26,3	27,1		
P.T.B.	130,7	162,6	172,2	179,3	190,8	199,9	206,5	206,7	218,5	217,9	241,5	248,4	275,1	279,7	340,3	408,5	481,8	486,1	583,7	631,3	673,8	848,8	944,7	1021,3	1138,1	1303,4	1256,4	1332,7	1348,8	1415,9	1397,3	1590,2			
EMPLOIS DU PIB																																			
CONSONM. FINALE	141,6	148,3	151,8	178,7	187,2	188,7	193,5	189,9	212,8	210,2	218,3	230,3	244,9	260,3	292,2	365,2	401	437,5	488,1	516,6	647,2	718,3	830,4	940,7	990,5	1165,7	1220,4	1312,5	1380,1	1300,8	1428	1465,1	1541		
MERCADES	130,1	131,9	138,3	167,8	175,8	179,3	183,9	180,2	180,9	179,5	185,7	194,9	207,6	220,4	246,6	308,8	365,5	381,4	404,9	470,3	519,1	580,7	693,9	770,4	801,2	971,2	1019,7	1086,9	1171	1131,1	1201,5	1232	1313,7		
ADMINISTRATIONS	11,5	10,6	13,5	10,9	11,4	9,4	9,6	9,8	31,9	30,7	32,6	35,4	40	45,6	36,4	65,5	71,1	83,2	101,3	128,1	137,6	154,5	170,3	188,8	194,5	200,8	215,6	216,1	229,7	226,5	213,1	227,3			
PECP	12,3	13,8	20,8	9,6	11,1	12	17,3	20,3	17,4	18,9	24,9	25,8	31,1	32,9	43	47	51	51,7	53,8	66,6	83,2	85,1	103,4	123,2	126,1	134	156,8	170,9	188,6	195,8	200,3	212	220		
BUTYRISSES & MENA	8,1	7,9	12,2	1,5	3	2,8	6,4	7,2	9,7	12	14,5	19,5	17	17,9	30,3	24,2	31,3	31,7	34,3	47,8	48,3	47	70,7	85,7	85,4	88,5	104,8	113,9	130,6	133,3	137	146,5	155,2		
ADMINISTRATIONS	4,2	7,9	8,7	8,1	8,1	9,1	10,9	13,1	7,8	6,9	10,4	6,3	14,1	15	12,7	12,8	19,7	20	21,5	20,8	34,9	28	32,7	37,4	40,7	45,5	52	57	58	62,5	63,4	65,5	66,8		
DEB. INT'H. STOCKS	13,9	164,3	172,6	188,3	198,4	200,7	210,8	210,3	239,2	229,1	246,2	256,1	276	293,2	355,2	412,2	482	504,2	543,9	640,2	730,4	803,3	933,8	1063,9	1116,6	1299,7	1377,2	1483,4	1577,7	1556,6	1628,4	1677,1	1763		
STOCKS	-1	-0,3	0,7	-2,3	-3	-1,4	-4,8	-0,2	2,1	4,6	7,2	8,2	8,9	12,1	23,2	14,9	12	18,8	15,6	-1,7	-1,2	0,7	-0,7	-3,2	-1,5	-11,1	-3,6	0,3	0	0	0	0	0		
DEB. INT' TOTALE	13,9	164	173,3	186	195,4	199,3	210,1	210,1	232,3	233,7	250,4	264,4	284,9	305,4	358,4	421,1	494	522,9	559,5	638,5	723,2	804	933,1	1060,7	1118,1	1288,6	1373,7	1483,7	1577,7	1556,6	1628,4	1677,1	1763		
IMPORTS & ES	44,2	49,4	49,8	41,7	42,6	38,5	42,5	43,1	62,2	68,2	72,5	78,1	91,4	102,4	138,6	163,6	194,6	240,6	208	233,9	267,9	346,6	429,9	484,1	474,1	416,2	434,3	431,9	473,9	470,5	471,1	472,7			
EXPORTS & ES	42,2	39	39,8	35	37,9	39,4	40,1	39,7	48,5	57,6	63,8	62,5	81,9	77,4	141,3	144,5	162,8	204,4	186,4	181	176	216,3	290,3	310,9	387,2	343,7	345,4	333,4	337,5	393,6	394,7	384,7	371		
BAL. COMMERCIALE	2	-1,4	-1	-6,6	-4,7	-0,8	0,7	-3,4	-13,7	-15,7	-8,8	-15,6	-9,5	-25,4	-17,4	-18,1	-31,7	-36,2	-61,5	-52,9	-91,9	-130,4	-194,3	-116	-96,8	-130,5	-70,8	-101,4	-24,4	-80,3	-72,8	-38,4	-107,7		